

13 mai 2011
Français
Original: anglais

**Neuvième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Vienne, 28 juin-1^{er} juillet 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale**

**Analyse statistique des tendances du trafic de drogues en
Europe et dans le monde**

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2008 et 2009. Pour la culture et la production illicites de drogues, elles portent sur la période 2008-2010.

Le cannabis reste la drogue illicite dont la culture, la production, le trafic et la consommation sont les plus importants au monde. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont sensiblement augmenté en 2009. Même si les saisies réalisées en Europe ne représentent toujours qu'une petite partie du total mondial, elles ont fortement progressé en Europe orientale. Les saisies mondiales de résine de cannabis ont reculé en 2009; une baisse des saisies a également été enregistrée en Europe occidentale et centrale.

En 2010, la superficie consacrée à la culture illicite du pavot à opium dans le monde a légèrement diminué. En outre, en raison d'une maladie végétale qui a touché les plants de pavot dans les principales régions de culture, la production d'opium a diminué à l'échelle mondiale. L'Afghanistan est resté le premier producteur de la substance. Les saisies d'opium, de morphine et d'héroïne réalisées à l'échelle mondiale ont toutes augmenté en 2009, bien qu'à des rythmes différents. À l'inverse de la tendance mondiale, les saisies d'opiacés ont chuté en Europe.

* UNODC/HONEURO/9/1.



En 2009, la culture du cocaïer a reculé en Colombie, au Pérou et dans l'État plurinational de Bolivie, tandis que les saisies mondiales de cocaïne ont augmenté. Les saisies de cocaïne continuent d'être réalisées pour l'essentiel dans les Amériques, alors que les quantités saisies en Europe ont proportionnellement diminué.

Les saisies d'amphétamine et de méthamphétamine opérées à l'échelle mondiale ont augmenté en 2009. Si les hausses des saisies d'amphétamine ont surtout été enregistrées au Proche et Moyen-Orient/en Asie du Sud-Ouest, celles des méthamphétamines ont principalement été concentrées en Amérique du Nord. L'Europe a continué de représenter une part importante des saisies mondiales d'amphétamine. Les saisies mondiales d'"ecstasy" ont chuté entre 2007 et 2008, avant de plonger encore davantage en 2009. En Europe, les saisies d'"ecstasy" ont été proportionnellement moins importantes. Il convient toutefois de rester vigilant compte tenu de l'importance des saisies de stimulants de type amphétamine non spécifiés dans la région.

Table des matières

Page

I.	Introduction	4
II.	Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2008-2010	4
A.	Cannabis	4
B.	Opium	5
C.	Coca	7
III.	Tendances du trafic de drogues	8
A.	Cannabis	8
B.	Opiacés	13
C.	Cocaïne	16
D.	Stimulants de type amphétamine	18
Tableau		
	Saisies de drogues en Europe et dans le monde, 2008 et 2009	9
Figures		
I.	Production illicite d'opium dans le monde, 1999-2010	6
II.	Ventilation des saisies mondiales d'herbe de cannabis, 2000-2009	10
III.	Ventilation des saisies mondiales de résine de cannabis, 2000-2009	12
IV.	Proportions d'opiacés saisis par région, 2009	13
V.	Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2009	14
VI.	Ventilation des saisies d'héroïne en Europe, 1999-2009	16
VII.	Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 1999-2009	17
VIII.	Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2009	19
IX.	Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2009	20
X.	Ventilation des saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2009	21

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).
2. Le rapport porte sur la culture illicite du cannabis, du pavot à opium et du cocaïer et sur la production illicite d'opium et de coca jusqu'en 2010 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques sur les saisies pour 2008 et 2009 et indique les dernières tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'UNODC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (troisième partie, "Offre illicite de drogues") communiquées par les gouvernements pour 2009 et les années antérieures.
4. À la date d'établissement du présent rapport, 103 États Membres avaient répondu à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2009, dont 43 pays européens. Parmi les autres sources d'information, on citera le dernier Rapport mondial sur les drogues publié par l'UNODC et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires. Les données sur les saisies tiennent compte des informations dont l'UNODC disposait au 11 avril 2011.
5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et leur qualité peut dépendre de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2008-2010

A. Cannabis

6. S'agissant de la culture, de la production et de la consommation, le marché du cannabis est le plus important marché de drogues illicites. Malheureusement, les informations relatives à la culture et à la production sont lacunaires. En 2008, la production totale d'herbe de cannabis était comprise, selon les évaluations, entre 13 300 et 66 100 tonnes, celle de résine de cannabis entre 2 200 et 9 900 tonnes. Selon les estimations, la superficie totale consacrée à la culture de cannabis en extérieur s'échelonnait entre 200 000 et 641 800 hectares¹. Le fait que ces fourchettes soient si larges montre à quel point il est difficile d'évaluer la production de cannabis avec précision. Contrairement aux autres cultures illicites, le

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2009*.

cannabis se prête à diverses méthodes de culture, ce qui rend une estimation précise difficile.

7. Compte tenu de ces incertitudes et du manque d'informations dans de nombreux pays qui cultivent le cannabis, l'analyse des tendances présentée ici se fonde sur les informations les plus récentes reçues par l'UNODC (principalement dans les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels).

8. Selon les statistiques sur les saisies, l'herbe de cannabis en provenance des Pays-Bas, de l'Afrique du Sud, de l'Albanie, de la Jamaïque et du Paraguay a représenté quelque 25 % du marché entre 2002 et 2007². D'après les dernières données disponibles, le Mexique et le Paraguay ont produit respectivement 21 500 tonnes et 16 500 tonnes d'herbe de cannabis en 2008. Par ailleurs, entre 3 149 et 7 349 tonnes ont été produites aux États-Unis d'Amérique, 1 831 tonnes dans l'État plurinational de Bolivie et entre 323 et 766 tonnes aux Pays-Bas³.

9. S'agissant de la résine de cannabis, la situation est plus claire. La production s'est concentrée en Afghanistan et au Maroc. Selon la première enquête sur le cannabis en Afghanistan menée conjointement par l'UNODC et le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, la surface cultivée en 2009 serait comprise entre 10 000 et 24 000 hectares. La production de résine de cannabis, quant à elle, serait de 1 500 à 3 500 tonnes. Avec son rendement de production relativement élevé (145 kg/hectare, soit 4 fois plus qu'au Maroc), l'Afghanistan serait le premier producteur de résine dans le monde.

10. L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a signalé que d'importantes quantités de résine de cannabis étaient toujours produites illicitement au Maroc. Même si la superficie consacrée à la culture de cannabis aurait diminué, chutant de 134 000 hectares en 2003 à 56 000 hectares en 2009, et si la production de résine de cannabis aurait baissé, tombant de 3 070 à 820 tonnes, il ressort des données émanant de pays européens que d'importantes quantités de résine de cannabis marocaine sont toujours introduites clandestinement en Europe⁴.

11. À côté de la culture en extérieur, la culture du cannabis en intérieur est également en augmentation. En 2010, l'UNODC a montré qu'elle était pratiquée à des fins commerciales dans 29 pays concentrés dans les zones tempérées du monde: Amérique du Nord, Europe occidentale, septentrionale et centrale et Océanie⁵.

B. Opium

12. La hausse sensible de la production d'opiacés, amorcée en 2006, s'explique principalement par les augmentations enregistrées en Afghanistan. La production illicite mondiale d'opium accuse une tendance à la baisse depuis 2007/2008. En 2010, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium représentait quelque 195 677 hectares, soit 5,2 % de plus qu'en 2009 (185 935 ha), évolution imputable aux légères hausses constatées au Myanmar et en République

² Voir les saisies signalées dans le questionnaire destiné aux rapports annuels.

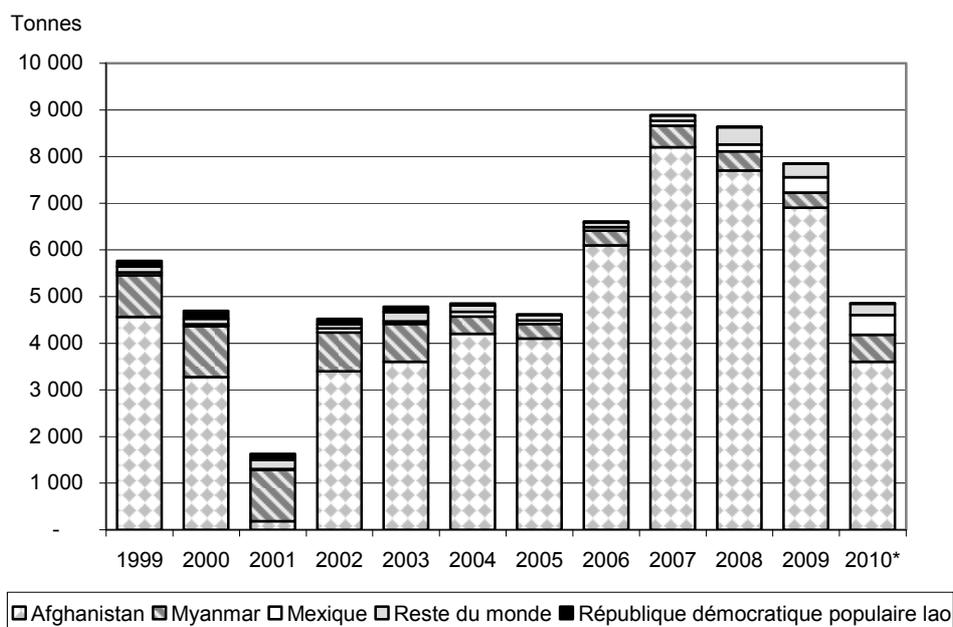
³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2010*.

⁴ Organe international de contrôle des stupéfiants, *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants 2010*.

⁵ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2010*.

démocratique populaire lao. La même année, la production totale est tombée à quelque 4 860 tonnes, soit 38 % de moins qu'en 2009 (7 853 tonnes). Si la culture illicite du pavot est restée stable en Afghanistan entre 2009 et 2010, la production a chuté en 2010 en raison de la maladie végétale grave qui a touché les champs de pavot dans les principales provinces de culture. La production illicite d'opium est passée de 6 900 tonnes en 2009 à 3 600 tonnes en 2010 (voir figure I).

Figure I
Production illicite d'opium dans le monde, 1999-2010



* Les données disponibles pour 2010 ne portent que sur quelques pays.

13. À partir de 2006, la production illicite mondiale d'opium s'est davantage concentrée en Afghanistan, avec plus de 90 % de la production mondiale. Le Myanmar a représenté 4,8 % de la production, devant le Mexique (1,6 %). En 2009, en raison d'une grave maladie qui a touché les cultures, la production afghane a chuté à 88 % environ du total mondial. Pendant ce temps, la part du Mexique a augmenté (environ 5 %). Il était suivi par le Myanmar (4 % environ).

14. D'après l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2010, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium dans ce pays est restée stable en 2010, avec 123 000 hectares. Cette stabilité marque la fin d'une tendance à la baisse amorcée en 2007. Si les tendances en matière de culture n'ont pas évolué au niveau national, les évolutions ont été marquées au niveau régional. Dans le Nord-Est du pays, on a constaté une hausse alarmante de 97 %, la superficie cultivée passant de 557 hectares en 2009 à 1 100 hectares en 2010. Face à la résistance musclée des forces antigouvernementales, il n'y a pas vraiment eu d'opérations d'éradication dans la province de Nangarhar, et les cultures ont augmenté de 145 %.

15. Quatre-vingt-dix-huit % des cultures sont réparties sur neuf provinces des régions du sud et de l'ouest de l'Afghanistan, où se trouvent les provinces les plus instables du pays. Le Helmand, qui représente 53 % environ de la production afghane, reste la province où la culture du pavot est la plus développée. En 2010, 14 provinces cultivaient du pavot et 20 en sont restées exemptes, comme en 2009.

16. Si la superficie totale des cultures est restée stable, la production réelle d'opium a reculé de 48 % en Afghanistan, passant de 6 900 tonnes en 2009 à 3 600 tonnes en 2010. Le rendement moyen a chuté de 56,1 kg par hectare en 2009 à 29,2 kg par hectare en 2010. Cette réduction est l'une des conséquences de la maladie qui a touché les plants de pavot à un stade de croissance avancé dans les principales provinces de culture.

17. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium a surtout été cultivé en République démocratique populaire lao, au Myanmar et en Thaïlande. Ces trois pays ont représenté ensemble une superficie totale de 41 389 hectares en 2010. Entre 1998 et 2006, la culture du pavot à opium a enregistré une tendance à la baisse dans ces trois pays, s'établissant à 24 157 hectares environ en 2006. Mais depuis lors, la culture a augmenté dans l'ensemble de la région, surtout au Myanmar. Ainsi, la superficie totale cultivée en 2010 a représenté près du double de celle de 2006.

18. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a suivi une tendance générale à la hausse, passant de 31 700 hectares en 2009 à 38 100 hectares en 2010. L'État Shan produit 92 % de l'opium au Myanmar et la principale augmentation a eu lieu dans le nord et dans le sud de l'État. La majeure partie de la culture du pavot à opium hors de l'État Shan se situe dans l'État Kachin. En 2010, la production d'opium au Myanmar a été estimée à 580 tonnes, en hausse par rapport à 2009 (330 tonnes). L'augmentation des cultures, combinée à une hausse du rendement, a entraîné un accroissement de la production.

19. Si la production d'opium a reculé ces dernières années en Asie du Sud-Est, la part de la production provenant des Amériques a augmenté. C'est surtout au Mexique que la production d'opium a connu une hausse sensible, passant de 149 tonnes en 2007 à 425 tonnes en 2009. La part des Amériques dans la production mondiale est ainsi passée de 1,7 % à 5,4 %.

C. Coca

20. Le marché mondial de la cocaïne a diminué en 2008 et en 2009. Si la culture du cocaïer est restée concentrée en Colombie, au Pérou et dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie totale qui y est consacrée est tombée de 181 600 hectares en 2007 à 167 600 hectares en 2008, avant de reculer à nouveau pour s'établir à 158 800 hectares en 2009, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Ces chiffres sont similaires à ceux enregistrés entre 2003 et 2006.

21. La récente diminution de la superficie totale consacrée à la culture de cocaïer s'explique principalement par la réduction enregistrée en Colombie, même si cette dernière demeure le pays où est cultivée la plus grande superficie. En 2008 et 2009, les cultures de cocaïers en Colombie ont représenté 48 % et 43 % respectivement du total mondial. Selon les estimations, ces cultures ont atteint 68 000 hectares en

2009, soit 16 % de moins qu'en 2008. Par contre, les cultures ont progressé de 7 % au Pérou, passant de 56 100 hectares en 2008 à 59 900 hectares en 2009.

22. Les facteurs de conversion des feuilles de coca en cocaïne étant en cours de révision, la production mondiale de cocaïne en 2009 a été estimée dans une fourchette comprise entre 842 et 1 111 tonnes. Malgré les incertitudes qui entourent ces estimations, la production totale de cocaïne est restée plutôt stable entre 2008 (845 tonnes) et 2009⁶.

23. En 2009, 80 % des champs de cocaïers en Colombie se trouvaient dans quatre régions: la région du Pacifique (25 167 ha), le centre (16 127 ha), le Meta-Guaviare (12 618 ha) et le Putumayo-Caquetá (9 076 ha). Les cultures de cocaïers ont surtout été réduites dans le Putumayo-Caquetá (-4 885 ha) et la région du Pacifique (-4 750 ha)⁷.

24. Au Pérou, les cultures de cocaïers ont représenté 59 900 hectares en 2009, soit 21 200 hectares de plus qu'en 1999, année correspondant au plus bas niveau enregistré au cours des deux dernières décennies. Au Pérou, les régions les plus touchées par la culture du cocaïer sont demeurées celles de l'Alto Huallaga (17 497 ha), des fleuves Apurímac-Ene (17 486 ha) et de La Convención-Lares (13 174 ha). Toutefois, la culture a sensiblement augmenté (de 8 421 ha en 2008 à 11 769 ha en 2009) dans un certain nombre de régions de culture moins importantes, telles qu'Aguaytía, Inambari-Tambopata et Palcazú-Pichís-Pachitea⁸.

25. Dans l'État plurinational de Bolivie, la culture du cocaïer est dans l'ensemble restée stable en 2009 par rapport à 2008, avec une légère hausse de 1 % (de 30 500 ha à 30 900 ha). La production est restée concentrée à La Paz, qui a représenté environ deux tiers de la culture du cocaïer.

26. En 2008, l'UNODC a été informé de la destruction de 9 730 laboratoires clandestins de transformation de la coca, un chiffre un peu plus élevé qu'en 2007. Comme les années précédentes, ces laboratoires étaient presque tous situés dans les trois pays qui cultivent le cocaïer, à savoir la Colombie, le Pérou et l'État plurinational de Bolivie, ce qui montre que la production de cocaïne reste concentrée près des zones de culture.

27. Selon les dernières données disponibles, le nombre de laboratoires clandestins de transformation de la coca détectés entre 2009 et 2010 n'a guère changé par rapport à 2008.

III. Tendances du trafic de drogues

A. Cannabis

28. Le tableau 1 montre les quantités des principaux types de drogues saisies en 2008 et 2009. Les saisies signalées par les pays et territoires européens sont exprimées en volumes bruts et en pourcentage du volume total des saisies du type de drogue correspondant. D'une manière générale, le pourcentage des saisies

⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2010*.

⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Colombia: Coca Cultivation Survey 2009*.

⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2010*.

mondiales réalisées en Europe est significatif de l'ampleur relative du trafic de drogues pour les différents types de drogues. Il montre que i) la résine de cannabis, ii) l'héroïne et iii) l'amphétamine sont les drogues qui suscitent le plus d'inquiétudes dans la région. En 2009, la moitié environ des saisies mondiales de résine de cannabis et un tiers environ des saisies mondiales d'héroïne et d'amphétamine ont été réalisées en Europe.

29. Les saisies d'"ecstasy" réalisées en Europe, qui représentaient moins de 10 % des saisies mondiales en 2009, représentaient encore un quart environ du total mondial en 2008. Toutefois, en raison du nombre relativement élevé de saisies de stimulants de type amphétamine non spécifiés réalisées en 2009 (75 %), la vigilance reste de mise dans la région.

Tableau 1
Saisies de drogues en Europe et dans le monde, 2008 et 2009

Type de drogue	2008			2009		
	Europe (kg)	Monde (kg)	Pourcentage	Europe (kg)	Monde (kg)	Pourcentage
Cannabis						
Herbe de cannabis	178 345	6 621 380	2,7 %	162 424	7 896 394	2,1 %
Résine de cannabis	937 027	1 647 590	56,9 %	603 559	1 241 483	48,6 %
Coca						
Cocaïne ¹	62 676	722 699	8,7 %	54 819	729 075	7,5 %
Opiacés						
Opium ²	1 324	646 219	0,2 %	1 367	652 997	0,2 %
Morphine	117	17 265	0,7 %	34	23 723	0,1 %
Héroïne	29 206	73 706	39,6 %	28 555	75 788	37,7 %
Stimulants de type amphétamine						
Amphétamine	8 455	23 080	36,6 %	8 713	26 060	33,4 %
Méthamphétamine	322	21 343	1,5 %	687	31 002	2,2 %
"Ecstasy" ³	1 008	3 926	25,7 %	248	3 494	7,1 %
Non-spécifiée	2	3 730	0,1 %	216	288	75,0 %

¹ Base et sels.

² Brut et préparé.

³ Y compris MDMA, MDA, MDE et MDEA.

30. Les dérivés du cannabis sont restés les drogues dont le trafic est le plus répandu au niveau mondial⁹. En Europe, la résine de cannabis a été la drogue la plus souvent saisie en 2009, devant l'herbe de cannabis. En revanche, l'herbe de cannabis a continué d'être la drogue la plus fréquemment saisie dans les Amériques, en Afrique et en Océanie.

1. Herbe de cannabis

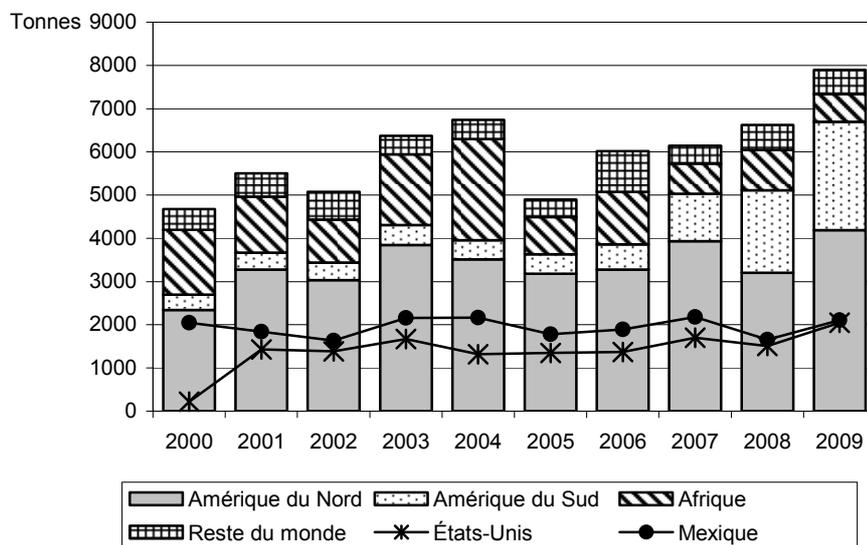
31. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis n'ont cessé d'augmenter depuis 2005 (voir figure II). En 2009, elles se sont élevées à 7 896 tonnes, soit 19,3 % de plus qu'en 2008 (6 621 tonnes). L'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et

⁹ En particulier l'herbe, la résine et l'huile de cannabis.

l'Afrique ont représenté respectivement 53 %, 32 % et 8 % du total mondial. Les Amériques sont par conséquent restées en tête en ce qui concerne les saisies d'herbe de cannabis. Cela étant, la part de l'Europe est restée entre 2 et 3 % des saisies pour la septième année consécutive.

Figure II

Ventilation des saisies mondiales d'herbe de cannabis, 2000-2009



32. L'Amérique du Nord a représenté plus de la moitié des saisies mondiales d'herbe de cannabis entre 2001 et 2009, sauf en 2008. Les saisies effectuées dans cette région ont augmenté de 31 % en 2009, passant de 3 205 tonnes à 4 189 tonnes. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations importantes enregistrées aux États-Unis d'Amérique (539 tonnes) et au Mexique (447 tonnes). La place prépondérante qu'occupent ces deux pays en ce qui concerne les saisies d'herbe de cannabis dans le monde remonte à quelques années. Depuis 2001, les saisies nationales annuelles les plus importantes sont signalées par le Mexique, suivi par les États-Unis.

33. Si les hausses signalées en Amérique du Nord ont le plus contribué à l'évolution des saisies à l'échelle mondiale entre 2008 et 2009, l'Amérique du Sud a elle aussi joué un rôle non négligeable. Les saisies d'herbe de cannabis sont passées de 1 907 tonnes à 2 509 tonnes, soit une progression de 32 % environ. Dans la région, la hausse des saisies signalées dans l'État plurinational de Bolivie (825 tonnes) a plus que compensé la baisse sensible des saisies au Paraguay (124 tonnes), au Brésil (56 tonnes) et en Colombie (46 tonnes).

34. En Europe, le nombre de saisies d'herbe de cannabis, qui était relativement faible, a diminué, contrairement à la tendance mondiale. Entre 2008 et 2009, les quantités saisies dans la région ont diminué, passant de 178 tonnes à 162 tonnes, essentiellement en raison de la chute observée en Europe occidentale et centrale.

35. Selon les dernières informations disponibles, les quantités saisies en Europe occidentale et centrale sont passées de 111 tonnes en 2008 à 65 tonnes en 2009. Par

contre, les saisies effectuées en Europe orientale ont brutalement augmenté, passant de 29,3 tonnes à 49,6 tonnes, soit la hausse la plus marquée enregistrée au niveau sous-régional en Europe. Les quantités saisies en Europe du Sud-Est ont elles aussi progressé, passant de 38,5 tonnes à 47,8 tonnes.

36. Parmi les pays d'Europe, ce sont la Turquie (42 tonnes), la Fédération de Russie (33 tonnes) et le Royaume-Uni (18 tonnes) qui ont effectué les saisies d'herbe de cannabis les plus importantes en 2009. Par rapport à 2008, la Fédération de Russie a remplacé les Pays-Bas au sein du trio de tête des pays européens.

37. La progression réalisée en Ukraine (de 3,7 tonnes à 15,3 tonnes) a aussi joué un rôle, à côté de celle constatée en Fédération de Russie, dans la hausse marquée des saisies d'herbe de cannabis effectuées en Europe orientale. De même, les augmentations enregistrées en Turquie (de 31,2 tonnes à 41,9 tonnes) et dans d'autres pays d'Europe du Sud-Est ont compensé les baisses enregistrées en Bulgarie et en Roumanie, si bien que les quantités totales saisies en Europe du Sud-Est ont augmenté.

38. Pour ce qui est de l'Europe occidentale et centrale, la chute généralisée des saisies constatée dans la région tient principalement aux baisses importantes enregistrées aux Pays-Bas (36,4 tonnes) et au Royaume-Uni.

2. Résine de cannabis

39. Après avoir atteint un niveau record de 1 648 tonnes en 2008, les saisies mondiales de résine de cannabis ont reculé, passant à 1 241 tonnes en 2009, un niveau proche de celui de 2007. Toutefois, par rapport à 2007, la ventilation par région des saisies a enregistré quelques changements importants (voir figure III).

40. Si elle est restée la sous-région réalisant le nombre le plus élevé de saisies de résine de cannabis, l'Europe occidentale et centrale a représenté moins de la moitié du total mondial en 2009 (48 %). L'Afrique, qui a enregistré une progression de 155 tonnes, a représenté près de 26 % des saisies mondiales, devant le Proche et Moyen-Orient/l'Asie du Sud-Ouest (24 %).

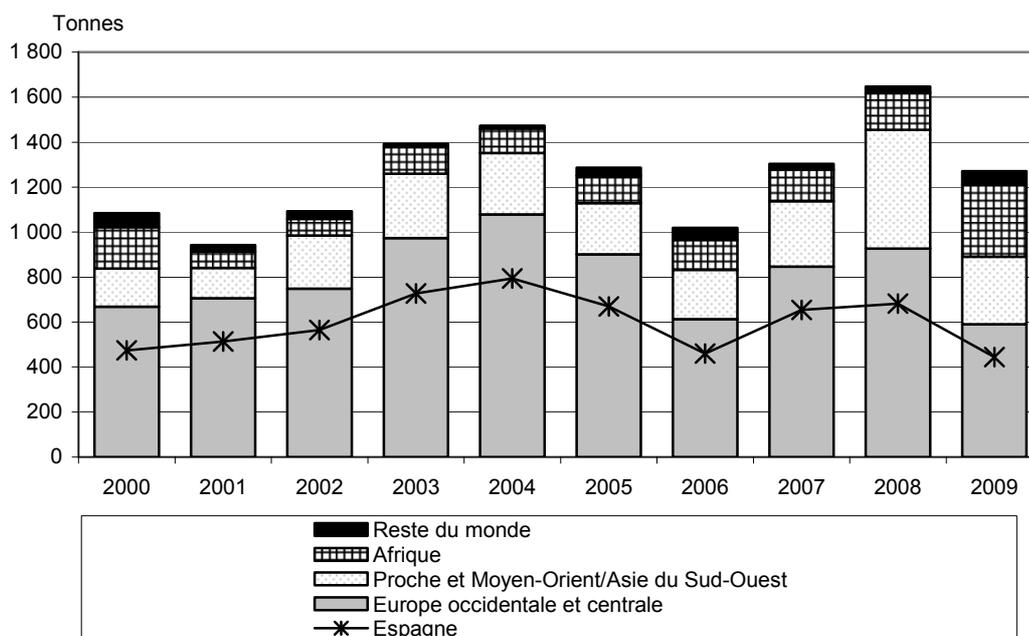
41. En 2007, l'Europe occidentale et centrale, l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest représentaient respectivement 65 %, 11 % et 22 % des saisies. Si l'on compare les deux séries de chiffres, on constate une progression de l'Afrique et le recul de l'Europe occidentale et centrale.

42. Les hausses sensibles enregistrées en Afrique étaient principalement concentrées dans le Nord (Maroc, Algérie et Soudan). Les quantités totales de résine de cannabis saisies dans ces pays ont progressé de 153 tonnes en 2008 à 279 tonnes en 2009, soit une hausse de 83 %. Des augmentations marquées ont aussi été constatées en Zambie, où les quantités saisies sont passées d'un chiffre presque négligeable à 27 tonnes.

43. Les saisies de résine de cannabis effectuées au Proche et Moyen-Orient/en Asie du Sud-Ouest ont reculé, évoluant dans le même sens que le total mondial. Des baisses sensibles ont été signalées par l'Afghanistan, le Yémen et l'Arabie saoudite. Ainsi, les saisies réalisées en Afghanistan ont chuté, passant de 271 tonnes en 2008 à 10,5 tonnes en 2009.

44. Les tendances régionales au sein de l'Europe sont restées identiques aux années précédentes, l'Europe occidentale et centrale restant en tête des saisies. Même si les quantités saisies sont passées de 927 tonnes en 2008 à 590 tonnes en 2009 (soit une baisse de 36 %), elles représentaient toujours plus de 95 % des saisies de résine de cannabis réalisées en Europe en 2009. Par contre, les quantités saisies en Europe du Sud-Est et en Europe orientale ne représentaient que 1,6 % et 0,7 % des saisies respectivement.

Figure III

Ventilation des saisies mondiales de résine de cannabis, 2000-2009

45. Ces quelques dernières années, les saisies de résine de cannabis en Europe occidentale et centrale se sont concentrées dans un petit nombre de pays. En 2009, l'Espagne a représenté 75 % du volume total, suivie par la France (9,5 %), le Portugal (3,9 %), l'Italie (3,3 %), la Belgique (3,2 %) et le Royaume-Uni (2,2 %).

46. Les saisies de résine de cannabis ont considérablement diminué dans la plupart de ces pays. En Espagne, par exemple, elles sont passées de 683 tonnes en 2008 à 445 tonnes en 2009, soit une baisse de 35 %. La France et le Portugal ont, pour leur part, indiqué que les saisies avaient diminué de 21 % et 62 %, respectivement. Au Portugal, les saisies ont chuté de 61 tonnes à 23 tonnes. Parallèlement, les reculs enregistrés en Italie (de 34 tonnes à 19 tonnes) et au Royaume-Uni étaient également impressionnants.

47. Contrairement à la tendance à la baisse observée dans la plupart des pays d'Europe occidentale et centrale, les saisies de résine de cannabis ont augmenté en Belgique, passant de 1,5 tonne en 2008 à 18,7 tonnes en 2009. On a également noté de légères hausses en Europe du Sud-Est et en Europe orientale. En Europe du Sud-Est, les quantités saisies sont passées de 7 954 kg en 2008 à 9 706 kg en 2009.

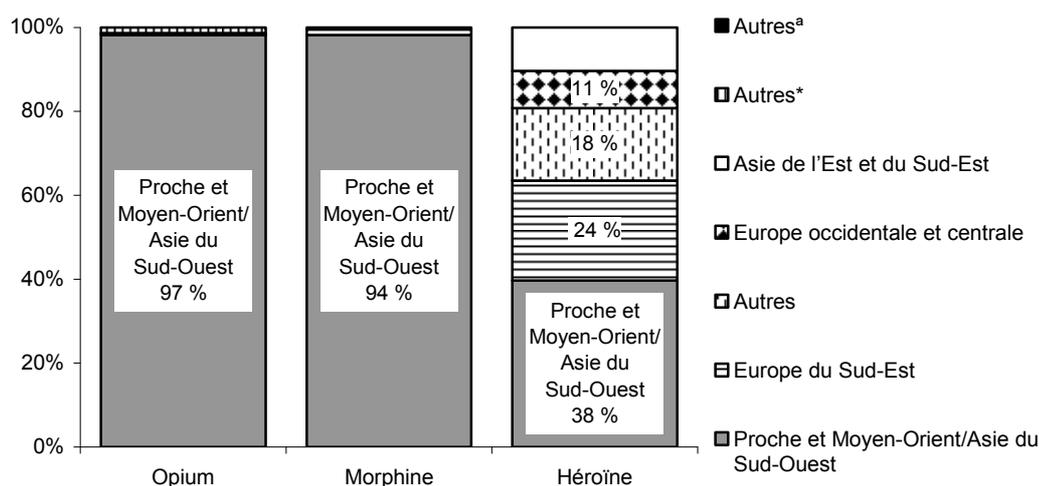
B. Opiacés

48. Parmi les 15,4 millions d'usagers d'opiacés recensés en 2008, la majorité consomment de l'héroïne (11,3 millions)¹⁰. Le trafic de cette substance est donc particulièrement préoccupant. D'après les estimations de l'UNODC, environ 40 % de l'héroïne en provenance d'Afghanistan est introduite clandestinement au Pakistan, qui est l'un des principaux pays de transit pour l'héroïne afghane à destination de la République islamique d'Iran, de l'Inde, de l'Afrique, de l'Europe et d'autres marchés importants, et environ 30 % entre en République islamique d'Iran et 25 % dans des pays d'Asie centrale¹¹.

49. Comme le montre la figure IV, les saisies d'opium et de morphine réalisées dans le monde ont, pour l'essentiel, eu lieu dans les pays qui entourent l'Afghanistan, alors que les saisies d'héroïne étaient moins concentrées géographiquement. En Europe, si les saisies d'opium et de morphine ont été négligeables, celles d'héroïne ont continué de représenter plus d'un tiers des saisies mondiales en 2009.

Figure IV
Proportions d'opiacés saisis par région, 2009

(Pourcentage)



^a Y compris l'Europe occidentale et centrale et l'Europe du Sud-Est.

* Y compris l'Europe occidentale et centrale, l'Europe du Sud-Est et l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

1. Opium

50. Les saisies mondiales d'opium ont continué de croître, passant de 646 tonnes en 2008 à 653 tonnes en 2009. La République islamique d'Iran a représenté plus de

¹⁰ Estimations de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Toxicomanie, criminalité et insurrection, L'opium afghan: une menace transnationale*.

¹¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Toxicomanie, criminalité et insurrection, L'opium afghan: une menace transnationale*.

85 % des saisies opérées dans le monde ces deux années, avec une progression de 561 tonnes en 2008 à 580 tonnes en 2009 (voir figure V).

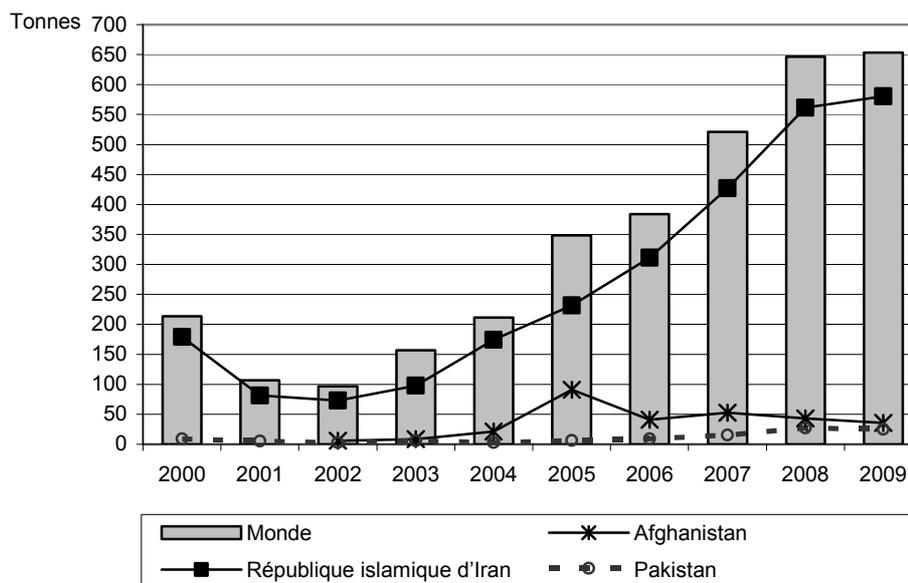
51. Contrairement à la tendance mondiale, le volume total des saisies d'opium en Europe a diminué, de 1 445 kg en 2007 à 1 324 kg en 2008, avant d'augmenter à nouveau pour s'établir à 1 367 kg en 2009. La part de l'opium saisi en Europe dans le volume mondial est passée de 0,3 % en 2007 à 0,2 % en 2008 et est restée à peu près au même niveau en 2009.

52. Les saisies d'opium en Europe ont eu lieu principalement en Turquie (52 % en 2009). Malgré le léger recul observé dans la région, les quantités d'opium saisies dans ce pays ont augmenté, passant de 556 kg en 2008 à 711 kg en 2009, soit une hausse de 28 %. Les saisies en Fédération de Russie ont en revanche diminué, passant de 439 kg à 310 kg.

53. En 2009, d'autres hausses importantes ont en outre été observées en Pologne et en Ukraine (55 kg et 41 kg, respectivement). À l'exception de la Suède, qui a enregistré une baisse de 74 kg, la plupart des autres pays européens n'ont enregistré qu'une légère diminution des saisies d'opium.

Figure V

Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2009



2. Morphine

54. Les saisies mondiales de morphine sont passées de 17 tonnes en 2008 à 24 tonnes en 2009, soit une hausse de 34 %. Les saisies réalisées en République islamique d'Iran ont augmenté à un rythme encore plus rapide (80 %), représentant une part croissante du volume mondial (52 % et 68 % en 2008 et 2009, respectivement). En termes absolus, 7,2 tonnes supplémentaires ont été saisies dans le pays entre 2008 et 2009.

55. À l'instar de la République islamique d'Iran, l'Afghanistan a enregistré une montée en flèche des saisies de morphine, de 479 kg en 2008 à 5 167 kg en 2009. Leur part dans le volume mondial est ainsi passée de 2,8 % à 21,8 %. Le Pakistan, en revanche, a accusé une forte baisse: entre 2008 et 2009, les quantités totales de morphine saisies dans le pays ont diminué de 5 364 kg, faisant reculer de 42 % à environ 8 % la part des saisies dans le total mondial.

56. Les saisies de morphine en Europe, qui n'ont représenté que 0,14 % du volume mondial en 2009, ont atteint 34 kg, soit leur niveau le plus bas depuis 10 ans. Elles ont diminué de 84 kg par rapport à 2008, principalement en raison des quantités bien inférieures signalées par la Turquie et l'Espagne (71 kg et 11 kg, respectivement). De légères hausses ont été observées en Pologne et en Suisse, mais qui n'étaient toutefois pas assez importantes pour avoir des répercussions sur le total régional.

3. Héroïne

57. Les saisies mondiales d'héroïne ont encore augmenté entre 2007 et 2009, passant de 64 tonnes à 76 tonnes. Si la distribution régionale est restée plus ou moins stable, des progressions plus nettes ont récemment été observées en Asie de l'Est et du Sud-Est. Entre 2008 et 2009, les saisies d'héroïne effectuées dans cette région ont au total augmenté de 2 501 kg, c'est-à-dire davantage que le total mondial (2 082 kg).

58. Entre 2008 et 2009, des augmentations importantes des saisies d'héroïne ont notamment été relevées en République islamique d'Iran (augmentation de 1 797 kg), en Chine (augmentation de 1 506 kg), au Myanmar (augmentation de 988 kg) et en Turquie (augmentation de 944 kg). Considérées dans leur ensemble, ces augmentations ont largement compensé les baisses considérables enregistrées au Kazakhstan (907 kg), en Ouzbékistan (717 kg) et au Tadjikistan (504 kg).

59. Depuis 2007, les saisies d'héroïne au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest ont représenté plus d'un tiers des saisies mondiales. En 2009, cette part a augmenté pour s'établir à près de 40 % du total mondial. La région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest est ainsi devenue la région où les saisies d'héroïne sont les plus importantes, suivie par l'Europe (environ 38 %) et l'Asie de l'Est et du Sud-Est (10 %). L'Amérique du Nord représentait, quant à elle, 3,8 %.

60. En Europe, la sous-région Europe du Sud-Est a représenté la plus grande part des saisies d'héroïne (63,3 % en 2009). Les quantités saisies en Europe occidentale et centrale et en Europe orientale ont représenté les 25,6 % et 11,1 % restants, respectivement. Alors que les saisies ont de nouveau augmenté à l'échelle mondiale en 2009, elles ont légèrement reculé en Europe. Du fait de la forte baisse observée en Europe orientale et en Europe occidentale et centrale, le volume total des saisies a diminué, passant de 29,2 tonnes en 2008 à 28,6 tonnes en 2009 (voir figure VI).

61. À l'exception du Bélarus, les saisies d'héroïne ont diminué dans la plupart des pays d'Europe orientale. Entre 2008 et 2009, la Fédération de Russie (3 152 kg en 2009), l'Ukraine (16,6 kg) et la République de Moldova (0,05 kg) ont vu les saisies diminuer de 200 kg à 300 kg environ.

62. Contrairement à la tendance à la baisse observée dans la plupart des pays d'Europe orientale, l'évolution des saisies d'héroïne dans plusieurs pays d'Europe

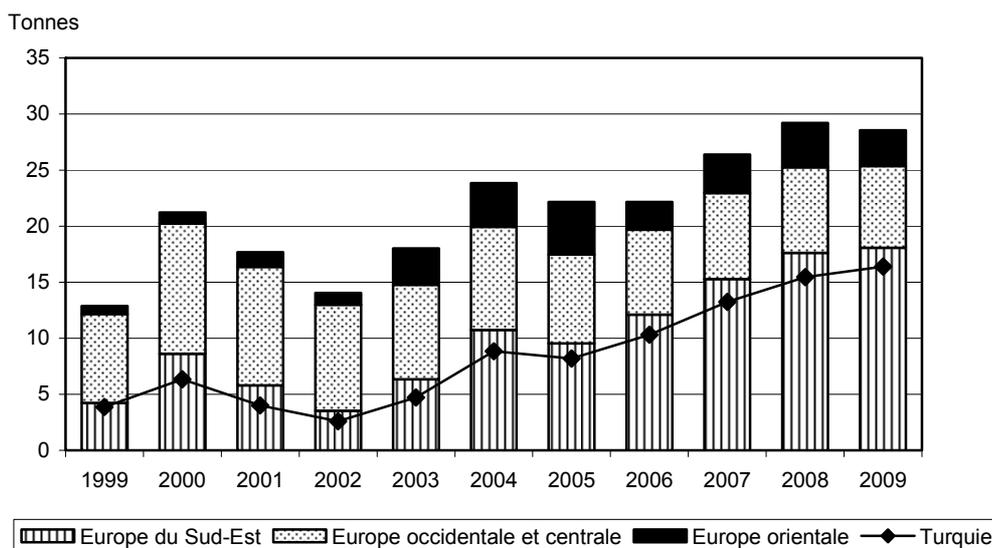
occidentale et centrale a été contrastée. Le volume total de la sous-région a diminué, passant de 7 647 kg en 2008 à 7 315 kg en 2009 (soit un recul de 332 tonnes), principalement en raison des quantités réduites signalées par l'Espagne (247 tonnes), les Pays-Bas (207 tonnes) et l'Italie (175 tonnes). En revanche, les saisies d'héroïne se sont accrues en Allemagne (256 tonnes) et en Belgique (212 tonnes), sans toutefois influencer sur le volume total de la sous-région.

63. Bien que l'Europe du Sud-Ouest ne soit pas le principal marché pour l'héroïne en Europe, cette région a enregistré le plus grand nombre de saisies d'héroïne depuis 2004. Depuis 2006, les opérations qui y sont réalisées représentent plus de la moitié des saisies en Europe. Malgré la légère baisse du total régional, les saisies en Europe du Sud-Ouest se sont accrues, de 17,6 tonnes en 2008 à 18,1 tonnes en 2009. Leur part dans le volume régional a donc quelque peu augmenté, passant de 60 % à 63 %.

64. En Europe du Sud-Est, la principale hausse a été relevée en Turquie. Entre 2004 et 2009, les saisies d'héroïne ont pratiquement doublé dans ce pays, de 8 847 kg à 16 391 kg. Entre 2008 et 2009, on a noté une augmentation de 944 kg, largement supérieure aux diminutions enregistrées en Roumanie et en Serbie (300 et 208 kg, respectivement).

Figure VI

Ventilation des saisies d'héroïne en Europe, 1999-2009



C. Cocaïne

65. Les saisies mondiales de cocaïne sont passées de 723 tonnes en 2008 à 729 tonnes en 2009, soit le deuxième niveau le plus élevé pour la période 1999-2009. Elles ont continué, dans leur immense majorité, d'avoir lieu dans les Amériques, ce qui confirme la relative prépondérance de cette région que l'on a récemment observée et qui ne cesse de croître. Les opérations effectuées en Europe entre 2008 et 2009 ont été proportionnellement moins importantes (voir figure VII).

66. L'essoufflement du marché de la cocaïne aux États-Unis a des répercussions sur les saisies, qui suivent, elles aussi, une tendance à la baisse. Après avoir atteint leur niveau record de 200 tonnes en 2005, elles ont chuté à 108 tonnes en 2009. En revanche, les saisies réalisées en Amérique du Sud ont augmenté, passant de 418 tonnes en 2008 à 442 tonnes en 2009, soit leur niveau le plus élevé pour la période 1999-2009.

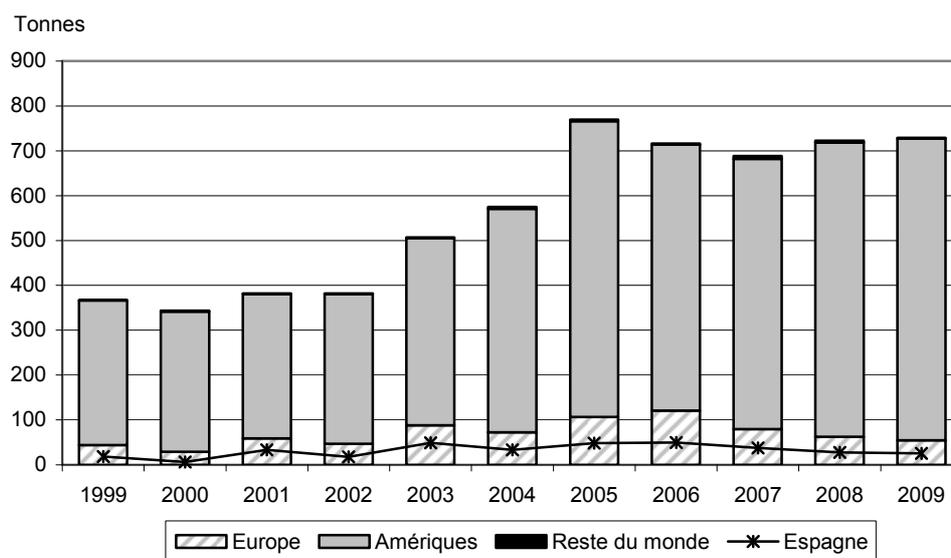
67. Les saisies de cocaïne ont progressé dans plusieurs pays d'Amérique du Sud: Équateur, Brésil et Uruguay. Une forte hausse a notamment été observée en Équateur en 2009 (36,8 tonnes). Cela étant, la majorité des saisies (38 %) ont continué d'être opérées en Colombie, suivie par l'Équateur (10 %), la République bolivarienne du Venezuela (4 %) et l'État plurinational de Bolivie (4 %).

68. Si les saisies de cocaïne ont légèrement augmenté au niveau mondial, celles effectuées en Europe ont diminué, passant de 63 tonnes en 2008 à 55 tonnes en 2009, ce qui a fait baisser de 8,7 % à 7,5 % la part relative de cette région dans le volume mondial. On a saisi moins de cocaïne dans la sous-région Europe occidentale et centrale. Avec une légère diminution de 9,3 tonnes entre 2008 et 2009, la part des saisies dans le volume régional a reculé, passant de 99,5 % à 96,4 %. En revanche, en raison des fortes hausses enregistrées en Roumanie, la part de l'Europe du Sud-Ouest a augmenté de 0,3 % à 3,0 %.

Figure VII

Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 1999-2009

(Kilogrammes)



69. Les saisies les plus importantes de cocaïne opérées en Europe occidentale et centrale ont continué d'être signalées par l'Espagne (25 tonnes, soit plus de 40 % du total de la sous-région), malgré une baisse considérable des saisies signalées dans la région. La France a enregistré le recul le plus important (37 %), suivie par le Portugal et les Pays-Bas. Des hausses ont été observées en Belgique, en Allemagne et en Grèce.

70. D'après les dernières données officielles publiées par le Gouvernement du Royaume-Uni, les quantités de cocaïne saisies en Angleterre et au pays de Galles ont légèrement reculé. Entre l'exercice 2008-2009 et l'exercice 2009-2010, elles sont en effet passées de 2 916 kg à 2 642 kg¹², suivant la même tendance que les totaux de la sous-région et de la région.

D. Stimulants de type amphétamine^{13, 14}

1. Amphétamine

71. Entre 2007 et 2009, les saisies mondiales d'amphétamine ont de nouveau augmenté, passant de 23,8 tonnes à 26 tonnes. Des hausses importantes ont été signalées au Proche et Moyen-Orient/Asie de l'Est et du Sud-Ouest. Les quantités saisies dans cette région ont accusé une hausse de 2,9 tonnes entre 2008 et 2009, ce qui représente quelque 98 % de la variation de volume à l'échelle mondiale¹⁵.

72. Bien que les saisies d'amphétamine au Proche et Moyen-Orient/Asie de l'Est et du Sud-Ouest aient été pour la plupart signalées par l'Arabie saoudite (plus des trois quarts), la plus forte hausse a été enregistrée en République islamique d'Iran (891 kg). D'importantes progressions observées en Arabie saoudite (577 kg), au Yémen (452 kg) et en Jordanie (448 kg) ont également contribué à accroître le total régional.

73. Cadrant avec la tendance mondiale, les saisies d'amphétamine en Europe ont également légèrement augmenté. Elles sont ainsi passées de 8 455 kg en 2008 à 8 713 kg en 2009. La plus forte croissance a été observée en Europe du Sud-Est. Dans cette sous-région, les saisies d'amphétamine, qui représentaient seulement 5,6 % des saisies effectuées en Europe en 2008, sont passées de 473 kg en 2008 à 880 kg en 2009, pour représenter 10,1 % du volume régional. La Turquie et la Bulgarie ont enregistré de fortes hausses.

74. En Europe, les saisies les plus importantes ont été observées dans la sous-région Europe occidentale et centrale (89 % des saisies réalisées en Europe en 2009). Contrairement à la tendance régionale, dans cette sous-région, les saisies ont diminué, passant de 7 910 kg en 2008 à 7 779 kg en 2009.

¹² *Seizures of Drugs in England and Wales 2009/10*, Home Office, Statistical Bulletin, ISSN 1759-7005.

¹³ Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'UNODC comprennent a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine); b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyamphétamine (MDMA) et produits apparentés, dont méthylènedioxyamphétamine (MDA) (les "substances du groupe 'ecstasy'"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénétylline.

¹⁴ Aux fins des statistiques de saisie de stimulants de type amphétamine, un comprimé est présumé contenir 30 milligrammes d'ingrédient psychoactif, sauf ceux d'"ecstasy", qui sont présumés en contenir 100 milligrammes.

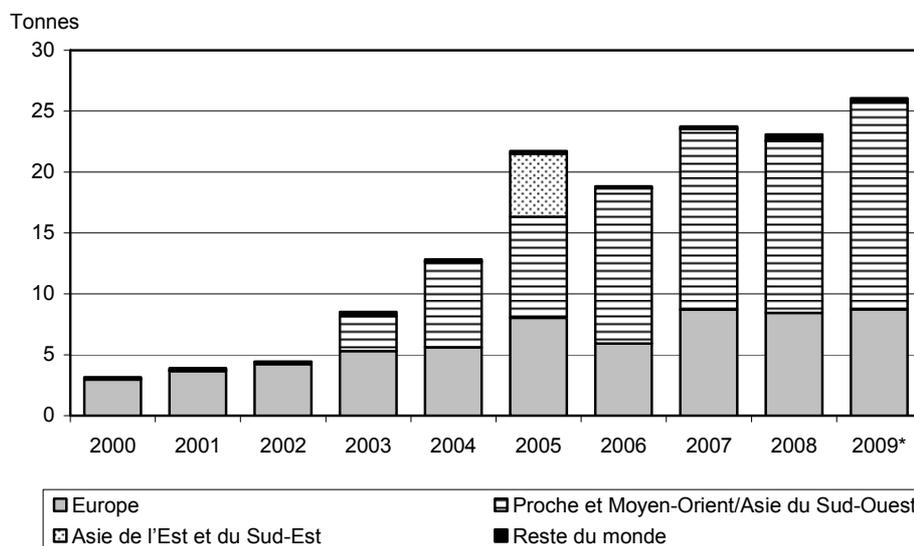
¹⁵ Au moment de la rédaction du présent rapport, les chiffres régionaux pour l'Asie de l'Est et du Sud-Ouest n'étaient toujours pas disponibles. Compte tenu de l'importance de cette région, il convient d'interpréter avec prudence les chiffres pour l'année 2009.

75. La situation en Europe orientale s'est plus ou moins stabilisée entre 2008 et 2009, les saisies les plus importantes ayant été effectuées en Fédération de Russie. Cependant, les quantités saisies dans cette sous-région étaient toujours négligeables comparées à celles observées dans d'autres pays.

Figure VIII

Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2009

(Tonnes équivalent)



2. Méthamphétamine

76. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont augmenté, passant de 21,3 tonnes en 2008 à 31 tonnes en 2009, soit une hausse de 45 %, ce qui est considérable. Dans l'ensemble, les plus fortes croissances ont été observées en Amérique du Nord et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

77. Si les saisies ont continué de se concentrer en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord en 2009, les quantités saisies dans ces deux régions ont sensiblement évolué entre 2000 et 2009 (voir figure IX) alors que, en 2000, les parts de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et de l'Amérique du Nord dans le total mondial, qui s'élevaient à 98 % et 2 %, respectivement, sont passées à 50 % et 44 % respectivement en 2009.

78. Dans la région d'Asie de l'Est et du Sud-Est, la Chine a continué d'être le pays ayant enregistré les saisies les plus importantes de méthamphétamine saisies en 2009 (6 623 kg), suivie par le Myanmar (3 396 kg), la Thaïlande (2 627 kg) et la Malaisie (1 163 kg). Le Myanmar et la Malaisie ont signalé d'importantes hausses entre 2007 et 2009.

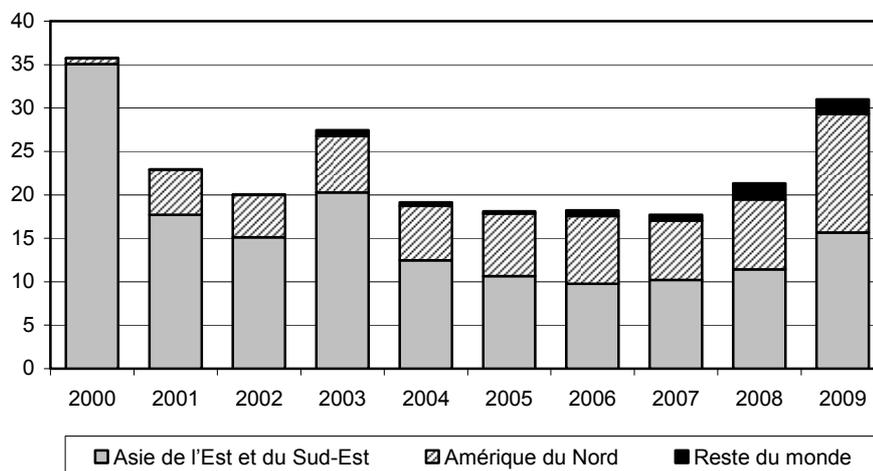
79. En Amérique du Nord, bien que la plupart des saisies de méthamphétamine soient effectuées aux États-Unis, une hausse non négligeable des saisies a été observée au Mexique, où les quantités ont sensiblement augmenté, passant de 341 kg en 2008 à 6 077 kg en 2009. La part des saisies effectuées par le Mexique dans le total régional a donc augmenté pour s'établir à 44 % en 2009, soit un niveau beaucoup plus proche des 55 % que représentent les États-Unis.

80. Suivant la tendance mondiale, les saisies de méthamphétamine en Europe ont progressé, passant de 322 kg en 2008 à 687 kg en 2009. D'importantes hausses ont été observées en Norvège (128 kg), en Turquie (104 kg), en Suède (89 kg) et en Lituanie (57 kg).

Figure IX

Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2009

(Tonnes équivalent)

**3. Substances de type "ecstasy"**

81. Les saisies mondiales d'"ecstasy" ont fortement chuté, passant d'un niveau record de 9,5 tonnes en 2007 à 3,9 tonnes en 2008 et à 3,5 tonnes en 2009. Contrairement à la tendance mondiale et à la tendance régionale prédominante, les saisies aux États-Unis ont augmenté, passant de 2 039 kg en 2008 à 2 717 kg en 2009. En revanche, de fortes baisses ont été observées en Europe (760 kg) et en Asie de l'Est et du Sud-Est (123 kg).

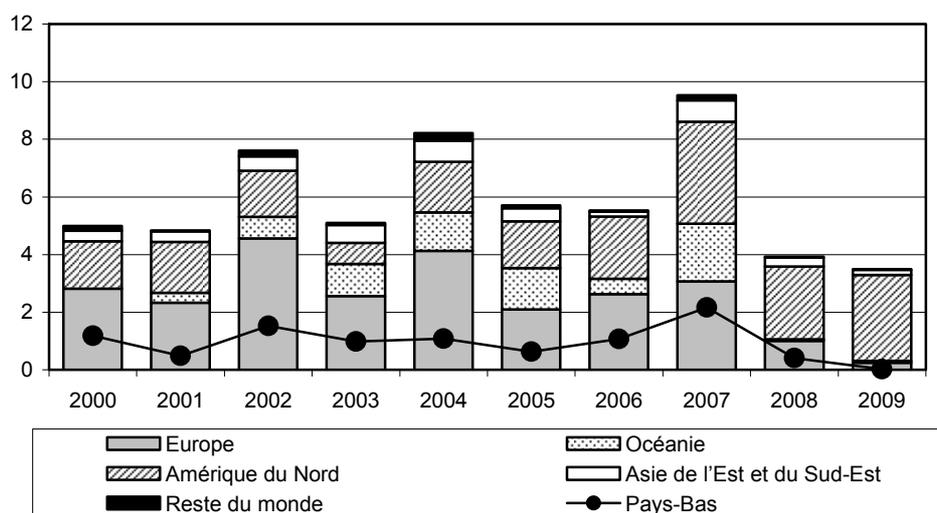
82. S'agissant des saisies d'"ecstasy" en 2009, l'Amérique du Nord a représenté quelque 85 % du total mondial, suivie par l'Europe (7,1 %) et l'Asie de l'Est et du Sud-Est (5,2 %), ce qui contraste fortement avec la distribution régionale de 2000: l'Europe représentait alors 56,4 %, l'Amérique du Nord 33,0 % et l'Asie de l'Est et du Sud-Est 7,2 % du total mondial (voir figure X).

83. Les saisies d'"ecstasy" en Europe ont principalement eu lieu en Europe occidentale et centrale. Les quantités ont toutefois sensiblement diminué entre 2007 et 2009, passant de 2 909 kg à 170 kg. Le recul le plus prononcé a été signalé aux Pays-Bas (2 141 kg). La France, le Royaume-Uni et la Belgique ont également fait état de diminutions.

84. D'après le bulletin statistique *Seizures of Drugs in England and Wales 2009/10*, les saisies de substances de type "ecstasy" ont enregistré le taux de diminution le plus élevé, toutes drogues confondues. Elles sont en effet passées de 547 000 doses (exercice financier 2008-2009) à 171 000 doses (exercice financier 2009-2010), soit un recul annuel de 69 %.

85. En dehors de l'Europe occidentale et centrale, les saisies les plus importantes d'"ecstasy" ont été signalées par la Turquie (43 kg en 2009), la Bulgarie (24 kg) et la Fédération de Russie (7 kg). Les saisies ont considérablement diminué entre 2007 et 2009 dans ces pays, sauf en Bulgarie.

Figure X
Ventilation des saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2009
(Tonnes équivalent)



4. Précurseurs chimiques et préparations pharmaceutiques utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

86. En 2008, 45 laboratoires de fabrication d'amphétamine et 53 laboratoires de fabrication de substances du groupe "ecstasy" ont été signalés en Europe¹⁶. Si les laboratoires de fabrication d'amphétamine ont majoritairement été signalés en Europe, ceux de fabrication de substances du groupe "ecstasy" ont vu leur nombre nettement diminuer dans cette région. La fabrication de telles substances, qui avait auparavant essentiellement lieu en Europe occidentale et centrale, concerne désormais d'autres régions du monde, à savoir l'Asie de l'Est et du Sud-Est, l'Amérique du Nord, l'Océanie et l'Amérique latine.

87. Selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), 23 pays ont indiqué avoir saisi au total 41,9 tonnes d'éphédrine brute en 2010, la Chine représentant plus de 65 % de ce volume. En outre, 15 pays ont déclaré avoir saisi de l'éphédrine sous forme de préparations pharmaceutiques. Par ailleurs, les saisies de pseudoéphédrine brute ont atteint un total de 7,2 tonnes et 12 pays ont signalé avoir saisi un total de 1 075 kg de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine.

¹⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2010*.

88. L'OICS a également noté que l'on avait continué, en 2010, d'enregistrer les mêmes écarts entre le volume et la fréquence des saisies de méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) et des saisies de précurseurs nécessaires à sa fabrication. L'Australie et les Pays-Bas ont été les seuls pays à signaler des saisies de petites quantités de 3,4-méthylènedioxyphényl-2-propanone. Les autorités de plusieurs pays d'Europe¹⁷ ont déclaré avoir saisi du pipéronal sous forme de comprimés semblables à ceux d'"ecstasy".

¹⁷ Dont la Bulgarie, la Hongrie, l'Italie et le Portugal.